



Arbeiter-Samariter-Bund
Deutschland e.V.

Arbeiter-Samariter-Bund e.V.
Bureau en Haïti

12, Impasse Bazelais, Musseau
Delmas 60, Haïti

asb.office.haiti@gmail.com

Delmas, le 08/10/2024

Avis de Manifestation d'Intérêt Audit financier du projet P7043 financé par BMZ

Contexte & Information sur le projet

L'Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland e.V. (ASB) est une organisation humanitaire allemande, non gouvernementale, politiquement et confessionnellement indépendante, fondée en 1888. Elle est présente dans 23 pays et se concentre principalement sur l'aide humanitaire d'urgence dans les secteurs de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, ainsi que sur la sécurité alimentaire.

Suite au tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010, ASB a implanté ses opérations en Haïti afin de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, notamment dans les départements de l'Ouest et du Sud du pays. Afin de garantir la pérennité de ses projets et de renforcer les capacités institutionnelles de ses collaborateurs, l'ASB met en œuvre ses activités en partenariat avec des organismes locaux, et ce depuis 2020.

Dans le cadre du renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés du Parc National du Grand Bois, dans le sud d'Haïti, face aux menaces de la crise climatique, l'ASB a bénéficié du financement de la coopération allemande connu sous le nom de BMZ, pour la mise en œuvre de son projet intitulé « **Renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés menacées par le changement climatique dans la réserve de biosphère de Macaya en Haïti** » en partenariat avec la Société Audubon d'Haïti / National Haïti Trust (SAH / HNT) et la Fédération des Organisations pour le Développement de Tiburon (FeODTi).

C'est dans cette optique qu'ASB prévoit un audit financier afin d'évaluer les performances financières des opérations déjà réalisées, de manière à corriger celles qui méritent de l'être, et de capitaliser sur les leçons apprises pour améliorer la mise en œuvre du projet puis pour celles réalisées à sa fin. Cet avis de manifestation d'intérêt est lancé pour le recrutement d'un cabinet comptable afin de lui confier cette mission. Ce projet est en cours de mise en œuvre dans le département du Sud, plus précisément dans les communes de Tiburon, Irois et Morond, depuis le 15 avril 2023 pour une période de 36 mois, jusqu'au 14 avril 2026.

Objectif de l'audit

L'objectif de l'audit financier est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du projet ainsi que sur la conformité de l'utilisation des fonds alloués avec l'objet de la convention de financement sur deux périodes du **15/04/2023 au 14/10/2024** pour les dépenses encourues au cours du projet, **puis du 15/10/2024 au 14/04/2026** pour celles engagées à la fin. Il s'agira de vérifier le respect des processus et procédures en vigueur en examinant tous les rapports financiers et le suivi budgétaire, y compris les états

récapitulatifs des dépenses de chaque période, et de s'assurer que les ressources mises à disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées, conformément au budget préalablement établi, et que les transactions aient été traitées et enregistrées conformément aux principes comptables et aux procédures en vigueur.

L'auditeur ou le Cabinet d'audit émettra une opinion sur les états financiers ainsi qu'une lettre de recommandations.

Etendue de l'audit

L'audit sera mené conformément aux normes internationales d'audit avec les objectifs spécifiques suivants :

- Se prononcer sur l'admissibilité des dépenses effectuées avec les fonds de BMZ
- Vérifier que ASB respecte les termes et les conditions du bailleur relatifs aux dépenses
- Auditer les états financiers relatifs au projet HTI2302 mis en œuvre
- Évaluer et apprécier le dispositif de contrôle interne de l'organisation partenaire ainsi qu'ASB ;
- Faire une revue des contrats et marchés passés par l'institution, pour en apprécier le coût, le caractère régulier et surtout le bien-fondé ;
- Vérifier si les acquisitions des biens et services financiers ont fait l'objet de passation de marchés passés conformément aux dispositions des accords ;
- Émettre un avis sur la gouvernance de l'institution et faire des recommandations en vue d'améliorer cette gouvernance ;
- Évaluer la performance financière globale du projet
- Vérifier l'opportunité et la régularité des opérations bancaires opérées sur les comptes du projet ;
- Émettre un avis sur la fiabilité, la réalité et la sincérité des opérations effectuées sur tous les comptes du projet ;
- Rapprocher les opérations de retraits effectuées sur les comptes et les pièces comptables ;
- Analyser les flux financiers bancaires, les soldes et les écarts constatés ;
- Évaluer et apprécier les montants et la régularité des honoraires versés aux intermédiaires ;
- Identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées ;
- Déceler les risques et faiblesses des procédures se rapportant aux mouvements de flux financiers ;
- Faire des recommandations pour une meilleure allocation et une utilisation optimale des ressources de l'institution
- Procéder à tout autre contrôle jugé nécessaire.

La durée totale de chaque mission d'audit est limitée à soixante (60) jours calendaires. De plus, l'examen documentaire doit débuter au plus tard 15 jours après la mise à disposition des rapports financiers et des autres documents nécessaires. Cela garantit une planification efficace et respecte les délais impartis pour chaque mission d'audit.

Entité	Société Audubon Haïti - Haïti National Trust (SAH – HNT) Fédération des Organisations de Développement de Tiburon (FeODTi) Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland e.V. (ASB) bureaux en Haïti
Titre du projet	Renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés menacées par le changement climatique dans la réserve de biosphère de Macaya en Haïti
No de référence	HTI2302 – P7043
Période	15/04/2023-14/04/2026
Volume budgétaire	EUR 2,444,444.00
Financement	BMZ (90%) –HNT (5%) – ASB (5%)
Lieu de l'audit	20, Rue Faubert, Pétion-Ville, Haïti 10, Angle Rue Indigène et Général Grandroit, Tiburon, Haïti 3, Impasse Guirand, Port-Salut, Haïti 12, Impasse Bazelais, Musseau, Delmas 60, Port-au-Prince, Haïti

Un draft de rapport d'audit financier sera remis à ASB à l'issue de la mission d'audit terrain puis un rapport définitif après clarification des points en suspens.

Comment soumissionner ?

Les cabinets d'audit intéressés par le présent appel sont priés de soumettre une proposition technique et financière, la composition de l'équipe qui réalisera la mission, un calendrier d'exécution de la mission et un aperçu des expériences du cabinet en matière d'audit financier.

Les offres doivent inclure :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Un dossier administratif à jour {Patente, Numéro d'identification Fiscal (NIF) du cabinet, un certificat d'enregistrement du Cabinet au tableau de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'HAÏTI (OCPAH) etc.}
- **Une proposition technique**

L'offre technique doit comprendre la méthodologie proposée par le soumissionnaire pour réaliser la mission, l'ensemble des personnes qu'il prévoit d'engager et un calendrier d'activités jusqu'à la soumission du rapport de l'audit.

Liste de Profil des expertises du personnel technique (Curriculum Vitae des membres de la mission d'audit). Le soumissionnaire doit ajouter dans son dossier de candidature le CV à jour de chaque professionnel (comptable) qu'il prévoit d'engager dans la mission.

- **Une proposition financière**

Un budget détaillé indiquant le coût global de l'audit et la déclinaison des différentes rubriques. Le montant de l'offre financière doit être estimé en gourde ou en dollar américain en précisant le nombre d'échéanciers et le pourcentage de chaque versement par échéancier.

Deux (2) références de prestation de service d'audit externe en rapport avec la mission.

Critères d'attribution du marché

Le soumissionnaire sera choisi en fonction des critères suivants :

- Conformité des pièces légales fournies par le soumissionnaire
- Expérience du cabinet dans la vérification de projets financés par des bailleurs européens
- Pertinence des offres technique et financière
- Qualification des personnes que le soumissionnaire prévoit d'engager dans la mission
- Niveau de compréhension de la mission par le soumissionnaire

Soumission de rapport

Le cabinet retenu et engagé aura à fournir à l'administration de ASB un rapport d'audit rédigé en français et une version traduite légalement en anglais dans lequel il s'exprime sur les activités auditées, fait des remarques, des commentaires et des recommandations.

Date limite de soumission ?

Les cabinets intéressés ou auditeurs indépendants peuvent consulter l'offre et soumettre leur candidature par courriel à info@asb-haiti.org en copiant le directeur national à achillep@asb-haiti.org et le Gestionnaire Admin-Finances & RH à nephtalieb@asb-haiti.org au plus tard le 22 octobre 2024 à 17 H 00